



LYS *info*

N°33 | MAI 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr



BUDGET 2017

CRISE oblige, le budget de la ville a été établi avec la volonté d'offrir des services de qualité, de poursuivre la maîtrise globale des coûts de fonctionnement des services municipaux tout en maintenant une capacité d'investissement élevée.

Un travail mené sans impacter le porte-monnaie des lysois puisque les taux d'imposition restent inchangés.

Venez découvrir dans le dossier central les grands axes du budget municipal pour cette année.



PROJET ÉCO-COLLÈGE

page
4



COMÉDIE MUSICALE STARMANIA

page
9



1



2



3

1- CONVENTION COLLÈGE GAMBETTA

La convention de partenariat avec le collège Gambetta a été reconduite le mardi 14 mars dernier en présence de Mme Patricia GUILLONNEAU, Principale du Collège et Mme Joëlle COTTENYE, vice-présidente du Conseil Départemental du Nord, adjointe au Maire de Hem.

2- TRAVAUX RUE CHANZY

Un chantier pour la reconstruction de la chaussée et des trottoirs a été lancé fin mars rue Chanzy. D'une durée de 2 mois, l'aménagement d'une zone 30 est aussi prévu.

3- PRINTEMPS DES ARTS

La 32^{ème} édition du Printemps des Arts s'est déroulée du 1^{er} au 7 avril à la salle Desmulliez. De nombreuses peintures et sculptures originales étaient exposées.

4 ET 5- PRÉVENTION ROUTIÈRE SENIORS

Une rencontre de sensibilisation à la sécurité routière a été organisée le 6 avril à destination des seniors, afin de les aider à conduire le plus longtemps possible.



4



5

NAISSANCES : JANVIER/MARS

Zélie VAILLANT JUILLET	12/01/2017
Noah LEMOINE	9/03/2017
César DUBOIS	13/03/2017
Achile BAILLEUX	18/03/2017
Nour KHAMLICHI	23/03/2017
Alex DELCOUR	26/03/2017

DÉCÈS : MARS

Nathalie WACRENIER	4/03/2017
Paulina CHOJNACKA	7/03/2017
Rose GOSMAN	18/03/2017
David BELLEGUEULLE	22/03/2017

SOMMAIRE

VIE LYSSOISE

- I Projet Éco-Collège
- I Conseil Municipal des Enfants
- I Boucherie Dierickx
- I La Poste en Travaux
- I Devenir Auto-Entrepreneur

4

DOSSIER CENTRAL BUDGET 2017

6

VIE CITOYENNE

- I Conseil des Seniors
- I Démarchage Abusif des ERP

8

CULTURE

- I Starmania
- I Match d'Improvisation
- I Censureprise

9

TRIBUNE LIBRE

10

EN BREF

- I Relais pour la Vie
- I Colonies de Vacances

11

AGENDA LYSSOIS

12

A NOTER

Vos informations associatives sont les bienvenues par mail : lysinfo@acticom.fr pour une parution dans un prochain numéro du journal.

LYS info

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas
BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
03 20 75 27 07

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE
Rédaction : Pascal LEFEBVRE
Conception et réalisation : ACTICOM

Impression à 6200 exemplaires
Dépot légal Avril 2017
Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



Deux questions que chaque Lysoise et Lysois sont en droit de nous poser :

- Pourquoi construire une nouvelle cuisine municipale, un nouveau restaurant scolaire et une nouvelle école maternelle ?
- Pourquoi ne pas emprunter, afin de tout réaliser en une seule fois, au lieu d'étaler la dépense (estimée à 9 millions d'euros) sur trois ans ?

Afin de répondre à la première question, il faut se reporter à notre programme : "Pour une ville attentive à tous" et à notre proposition 23, "mettre aux normes les bâtiments publics".

La cuisine construite en 1989-90 était prévue pour la fabrication de 800 repas/jour, avec du matériel moderne, aux normes de l'époque. En 2017, elle fournit 1500 repas/jour, dans des locaux devenus trop petits et il est nécessaire de renouveler une grande partie du matériel. Le restaurant des primaires, situé à l'étage, ne répond plus aux normes d'accessibilité. La structure du bâtiment se dégrade et ce dernier est bruyant.

Concernant l'école maternelle, qui est le bâtiment le plus énergivore de la commune, elle est constituée par un assemblage hétéroclite, de bâtiments traditionnels et préfabriqués. L'ensemble est peu fonctionnel. A notre grande surprise, il n'y avait même pas d'alarme incendie (bien sûr, nous avons remédié à ce problème, très rapidement).

Après avoir terminé le dojo, construit la crèche, lancé le chantier des vestiaires du stade de football, nous respecterons nos engagements en offrant à nos enfants une école moderne et fonctionnelle, une cuisine où le personnel travaillera dans de bonnes conditions afin de préparer, pour les enfants et les aînés, des repas de qualité.

Pourquoi étaler sur trois ans les travaux ?

Les constructions se feront sur le site actuel de l'école, un cabinet d'architecte sera choisi et fera des propositions. Cette phase d'étude durera jusqu'à la fin de l'année 2017.

Nous ne pouvons pas emprunter la totalité des dépenses, nous adopterons une gestion en "bon père de famille", en empruntant chaque année ce qui est nécessaire, nous permettant de réaliser d'autres investissements indispensables à la modernisation et la préservation du patrimoine municipal, évitant ainsi le poids important de la dette. Au risque d'être qualifiés "d'amateurs" par les représentants de l'opposition, qui ont d'ailleurs, voté contre le projet.

Vous trouverez tous les détails du budget en page centrale de ce numéro. Bien évidemment, dès que nous aurons les plans de construction et de financement, nous vous les présenterons.

Parce que c'est ensemble que nous progressons.

Gaëtan JEANNE

Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

4 PROJET ÉCO-COLLÈGE



Les éco-délégués du collège Gambetta.

Plusieurs élèves du collège Gambetta participent au projet Éco-Collège. Avec l'aide de Mme Dogheche, ils mènent des actions en faveur du développement durable, en vue d'obtenir le Label officiel.

Le thème retenu pour les projets de cette année est "les déchets". Plusieurs actions sont ainsi en cours de réalisation depuis le début de l'année scolaire.

Un set de table de sensibilisation sera gravé sur les plateaux de la cantine. Une action est aussi menée

pour inciter à limiter les photocopies. Une sortie à Triselec va bientôt être organisée par les éco-délégués.

Les élèves réalisent également une fresque avec des bouchons en plastique qu'ils ont récoltés. Ils seront ensuite donnés à l'association Ludopital qui les recycle, avec en plus des fournitures scolaires usagées.

Au terme de ces différentes actions, la labellisation officielle avec une remise de diplômes est prévue pour le mois de juin. _

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Les enfants pendant la plantation.

Les jeunes élus ont commencé à travailler avec M. Jean-Claude Gavrain, conseiller municipal délégué à l'aménagement des espaces verts, au développement durable et au fleurissement.

Plusieurs actions sont menées en faveur de l'environnement.

Les enfants ont d'abord participé au fleurissement de l'entrée de l'école Saint Luc avec la mise en place de bacs à fleurs. Puis, à l'initiative de M. Gavrain, 68 arbres ont été plantés dans la ville par les techniciens du service environnement.

VACANCES

Des séjours sont organisés par l'EDM (École Du Mouvement) pour concilier la passion du volley avec les sports nautiques. Un séjour aura lieu à Vieux Boucau dans les Landes du 1^{er} au 7 juillet. Un autre séjour est prévu à Saint Laurent Blagny du 21 au 27 août. Renseignements par téléphone au 09 80 94 04 13 et par mail : edm.volleyball@gmail.com_

APPLI MOBILE

Pôle emploi met gratuitement à votre disposition cette application mobile accessible sur smartphones et tablettes.

L'application "MON ESPACE" vous permet de vous actualiser, de transmettre des justificatifs, de visualiser le calendrier des périodes d'actualisation, de suivre vos demandes d'allocation et d'indemnisation, de consulter les offres d'emploi et de postuler. _



Marie-France Seys, Conseillère Déléguée à la Petite Enfance, la Jeunesse et aux Accueils de Loisirs.



Plusieurs membres du Conseil Municipal des Enfants ont participé à l'opération en plantant 2 arbres au complexe Jules Ferry.

Selon les jeunes conseillers, "c'est bon pour la nature, c'est une bonne occupation, pour le bien de tous et qui permet de reconstituer la nature pour plus tard".

D'autres projets sur le thème de l'environnement sont programmés pour les prochains mois. _

BOUCHERIE DIERICKX



Toute l'équipe de la Boucherie Dierickx.

Le 15 mars dernier, 13 commerçants et artisans du Grand Lille ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise des "Mercure d'or" organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat.

Parmi les lauréats se trouve la Boucherie Charcuterie Dierickx située 85, rue Jean-Baptiste Lebas.

Chaque année ce concours des "Mercure d'or" récompense les commerçants performants.

Installés depuis le 1^{er} août 2006,

Stéphane et Catherine sont spécialisés dans les viandes françaises labellisées et notamment les volailles.

Sur place, vous trouverez aussi des préparations "maison", des produits du terroir et de l'épicerie fine de toute première qualité.

Egalement traiteurs, ils peuvent répondre à tout type de demandes familiales ou professionnelles.

Toute l'équipe vous accueille du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h, le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 9h à 12h30. _

DEVENIR AUTO-ENTREPRENEUR

La BGE des Hauts de France organise une réunion d'information gratuite sur le régime "auto-entrepreneur". Elle se déroulera le jeudi 11 mai à 9h à la salle De Bee de l'Espace Culturel Agora Maurice Codron situé au 199, avenue Paul Bert.



Devenir auto-entrepreneur, ce qu'il faut savoir avant de se lancer ! Avantages, points de vigilance et alternatives : quelles sont les clés pour développer une activité rentable ?

Depuis son lancement en janvier 2009, le régime de l'auto-

entrepreneur connaît un grand succès. Aujourd'hui, officiellement renommé "micro-entreprise", ce statut a suscité un fort engouement pour la création d'entreprise.

Même sous le régime de la micro-entreprise, créer une entreprise n'est pas un acte anodin surtout si l'on souhaite tirer un revenu principal de cette activité.

LA POSTE EN TRAVAUX

Le bureau de Poste de la ville va bénéficier d'une importante opération de modernisation et d'agrandissement.

Ces travaux mettront en place une nouvelle organisation de l'espace et de l'accueil des clients.

Le nouveau concept "L'Espace Services Clients" qui sera mis en place, va rompre avec la traditionnelle ligne de guichets, pour réduire le temps d'attente, améliorer l'accueil des clients et répondre de façon spécifique à leurs besoins. Les travaux devraient débuter début mai, pour une durée de 4 mois environ.

Pour assurer la continuité du service pendant la période de fermeture, voici la liste des bureaux les plus proches : Lannoy, Hem, Roubaix Place Spriet ou Roubaix quartier du Pile. _



Philippe Fontaine, Adjoint à l'Emploi, à la Vie Économique et à la Mission Locale.



Alors qu'il suffit de quelques clics pour valider son inscription au régime de la micro-entreprise, aller trop vite peut vous faire passer à côté de certaines aides.

Inscriptions et renseignements : BGE Hauts de France de Roubaix VDM au Tél. 03 28 33 63 63 et par mail : rttl@bge-hautsdefrance.fr

Mairie de Lys-lez-Lannoy - service économie par téléphone au 03 20 75 27 07 (poste 190) et par mail : economie@mairie-lyslanzlannoy.com_

DOSSIER central

6

DOSSIER CENTRAL

BUDGET 2017 : UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINNE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Gaëtan Jeanne, Maire de Lys-lez-Lannoy et Charles-Alexandre Prokopowicz, Premier adjoint aux finances, font le point sur la gestion financière de la commune.



1 Le 29 mars dernier, le conseil municipal a approuvé le compte administratif, le résultat comptable de l'année 2016 ; que pouvez-vous en dire ?

M. Le Maire : En 2016, la ville a dépensé utilement, nous avons réussi à contrôler nos dépenses. En matière de fonctionnement, plus du quart de notre budget concerne l'enseignement et la jeunesse.

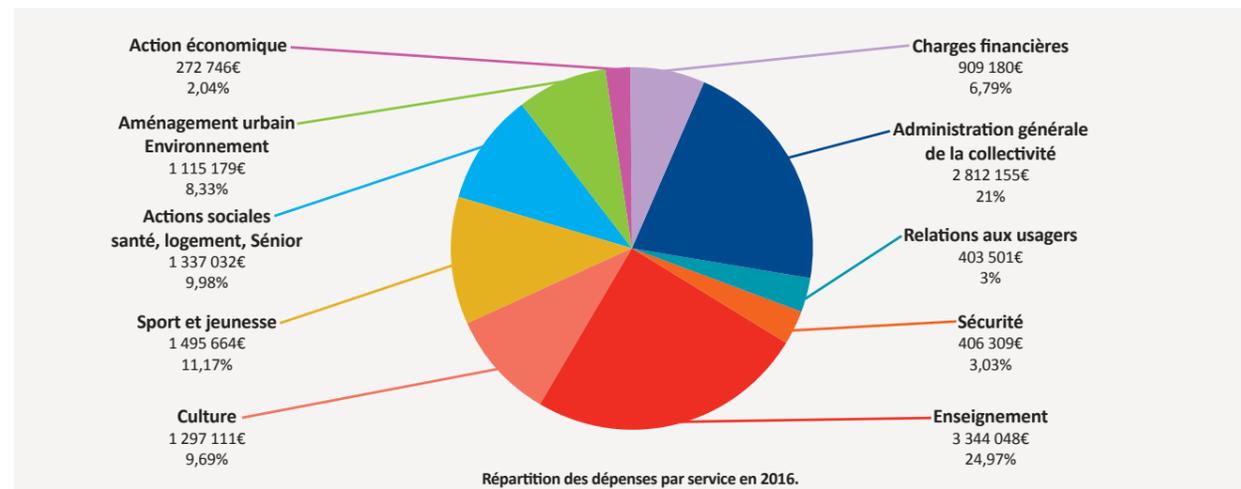
C'est une très grande fierté pour nous que de consacrer la majeure partie de l'argent de la ville à l'ap-

prentissage des enfants.

En investissement, la dépense principale a été la "Pépinière", notre nouvelle crèche municipale qui fonctionne très bien depuis le début de cette année.

Ce service permet à de nombreux jeunes parents de pouvoir reprendre une activité professionnelle.

C'est un véritable service public : un investissement très utile.



2 En 2016, Lys-lez-Lannoy possédait un excédent de fonctionnement de plus de 700 000€. D'où provient-il et à quoi va-t-il servir ?

M. Prokopowicz : Cet excédent va être réinjecté dans le budget 2017 en section de fonctionnement.

Il nous permet de compenser la baisse de recette et pouvoir financer les projets de cette année.

L'excédent provient tout d'abord d'une gestion rigoureuse des dépenses. Avec les baisses notables des frais de téléphone et de carbu-

rant ! Mais surtout je tiens à évoquer la stabilisation voire la légère baisse des dépenses de personnel, c'est la première fois que cela arrive dans notre commune. Notre volonté de maîtrise de dépense reste intacte et elle sera poursuivie.

3 Justement, concernant le budget 2017, quelles sont les priorités notamment en ce qui concerne les impôts ?

M. Le Maire : Nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts.

Nous continuons à maîtriser les dépenses pour ne pas avoir un recours à une hausse des taux.

Cependant il faut que les lyssois sachent que l'Etat se désengage à travers la baisse de la dotation globale de fonctionnement.

En investissement, j'ai décidé avec la majorité municipale de renforcer notre réseau de vidéosurveillance en plaçant ce dispositif devant chaque école de la ville, ainsi que devant le

site Agora-Maurice Codron et dans la rue de Courtrai.

Nous allons aussi investir pour la rénovation et l'accessibilité du site Ferry et la mise en place d'un grand écran à l'Eden.

	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
DGF/Habitant	153,99	151,10	150,70	148,92	139,68	120,09	98,31

4 Le site "Paul Bert" est inscrit dans les documents budgétaires de la ville. C'est un projet structurant pour la ville de Lys-lez-Lannoy, M. le Maire, que pouvez-vous nous en dire ?

M. Le Maire : Tout d'abord, je tiens à rassurer les parents, les contribuables, les lyssois dans leur ensemble. Les trois structures (l'école maternelle, la cuisine centrale et les réfectoires) ne présentent pas de

danger pour la sécurité des enfants et du personnel municipal.

Il n'y a pas d'urgence à commencer ces travaux cette année, mais ils sont nécessaires à court terme.

Ces structures doivent être repensées, c'est pour cela que nous construisons un projet avec des experts et un comité de pilotage composé d'élus de la majorité comme de l'opposition, de la direc-

trice de l'école maternelle et de techniciens municipaux.

Nous ne pouvons pas nous passer d'une réflexion approfondie : c'est l'un des plus gros projets que la ville ait connu depuis plus de vingt ans.

Je ne veux pas confondre vitesse et précipitation pour un projet estimé à plus de 9 millions d'euros TTC.

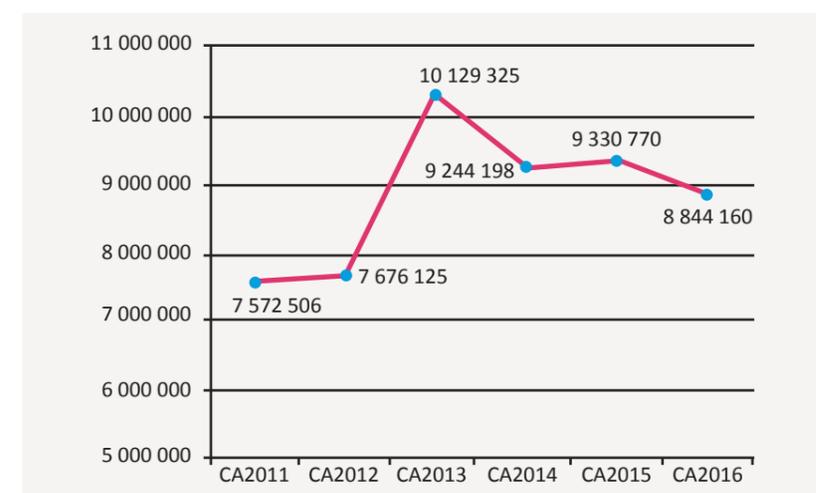
5 Quant à son financement que pouvez-vous nous en dire ? Les lyssois doivent s'attendre à une augmentation d'impôts ou une explosion de la dette ?

M. Prokopowicz : Pour le financement de ce projet, je me permets de reprendre les mots de M. le Maire : il ne faut pas confondre vitesse et précipitation.

Une proposition a été faite de souscrire un emprunt de 9 000 000€ et de commencer les travaux de suite comme les taux sont historiquement bas.

Cela reviendrait à doubler la dette. Pour information l'endettement de la ville de Lys au premier janvier 2017 était de 8 844 000€ (depuis 2013 une baisse de 14% a été effectuée).

Bien que les taux soient bas : un prêteur regarde toujours la situation de l'emprunteur. Nous ne sommes pas certains qu'une banque nous prêterait cette somme.



Mais supposons que la ville signe un prêt de 9 millions d'euros, nous serions dans une situation où nous ne pourrions plus rembourser notre dette. Et comme chacun sait un emprunt doit être remboursé !

La seule solution dans cette situation, c'est une hausse massive de la taxe d'habitation et surtout de la

taxe foncière. M. le Maire comme moi-même y sommes totalement opposés.

Nous préférons diviser le projet en trois parties. Ce qui nous permet de dégager chaque année des fonds propres et ainsi avoir le moins recours à l'emprunt. Et ce qui permettra de stabiliser la dette. —

Si vous avez des questions complémentaires concernant le budget communal, n'hésitez pas à poser vos questions à : caprokopowicz@mairie-lysllezlannoy.com

7

DOSSIER CENTRAL



CONSEIL DES SENIORS

Le Conseil des Seniors s'est réuni le mardi 28 mars. Plusieurs décisions ont été prises avec notamment la réalisation d'un livret Santé.

UNE des premières actions du Conseil des Seniors a été l'organisation d'une rencontre sur le thème des chutes des Seniors.

Ce rendez-vous a été permis grâce à la participation appréciée d'un kinésithérapeute lysois.

Face à l'intérêt pour le thème de la santé des Seniors, un livret complet



sera réalisé pour la fin de l'année.

Pour contacter le Conseil des Seniors, émettre un avis, poser une question ou encore postuler... une boîte aux lettres est à votre disposition en Mairie. —

DÉMARCHAGE ABUSIF DES ERP

Des sociétés tentent de profiter de certains gestionnaires d'ERP (Etablissement Recevant du Public) pour opérer un démarchage agressif en vue de leur mise aux normes pour une meilleure accessibilité.

DEPUIS le 1^{er} janvier 2015, les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) permettent à tout gestionnaire ou propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) ou d'installation ouverte au public (IOP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après cette date et dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005.

Un Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, en contrepartie de la levée des risques de sanction.

Dans ce contexte, des sociétés utilisent ce cadre répressif auprès de certains gestionnaires d'ERP pour opérer un démarchage agressif, en proposant des prestations factices pour une mise aux normes de l'accessibilité de leur établissement.

#accessibleatous



Des moyens existent pour identifier ces démarchages abusifs : Ces sociétés procèdent par des envois massifs de courriers, mails avec des logos bleu, blanc rouge, et des mots-clés : ERP contrôle, etc... Dans ces envois, sont délivrés des messages anxiogènes rappelant les obligations à remplir et les sanctions administratives et pénales encourues. Pour finir, des prix démesurés sont affichés pour des prestations factices.

Où se renseigner en cas de démarchage ? Consulter le site officiel : www.accessibilite.gouv.fr

Se renseigner directement auprès des services spécialisés de la Mairie (Urbanisme et ERP privés).

Que faire en cas d'abus par ces sociétés ? Exiger le remboursement auprès de la société.

Signaler la situation à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du Nord. —

BRADERIES

QUELQUES précisions : La braderie du dimanche 10 septembre est organisée par le comité Justice - Jules Guesde.

Elle concerne les rues : Marie-Curie, Brossolette, de la Paix, Maréchal Joffre, Maréchal Foch et Déportés.

La braderie du dimanche 4 juin est organisée par les comités du Centre et de Cohem - Vert Pré :

Les rues Jean-Baptiste Lebas, Bara, Jeanne d'Arc, Delory, Gabriel Péri et Jeanne Hachette, pour le comité du Centre ; Rue Paul Bert et avenue Paul Bert, pour le comité Cohem - Vert Pré. —

FORUM DE LA RESTAURATION

ORGANISÉ par la ville et l'association Agores qui regroupe des professionnels de la restauration collective, ce forum se tiendra du 17 au 19 mai à la ferme du Gauquier.

250 congressistes sont attendus pour échanger lors de conférences entre ces professionnels de la restauration publique. —

CASQUE OBLIGATOIRE

DEPUIS le 22 mars, le port du casque à vélo est obligatoire pour tous les enfants âgés de moins de 12 ans, qu'ils soient au guidon ou passagers.

Un adulte qui transporte à vélo un enfant non casqué, ou qui accompagne un/des enfant(s) faisant du vélo sans porter de casque, s'expose à une amende qui s'élève à 90 euros. —

STARMANIA

Rendez-vous pour cette comédie musicale le 6 mai prochain à 20h au Théâtre de l'Eden.

ON ne présente plus Starmania, la comédie musicale culte des années 80. Cet opéra-rock franco-québécois de Michel Berger et Luc Plamondon a connu un succès planétaire et continue d'être joué depuis près de 40 ans !

C'est l'une de ces interprétations qui vous sera proposée par Diapavoix, l'ensemble vocal leersois, composé d'une soixantaine de membres, et son nouveau chef de chœur depuis le mois de septembre dernier, Matthieu Théry qui succède à Pierrick Meunier (Lyrics), parti vers d'autres horizons.

Tarif : 10€, 8€ avec le Pass Culture. Enfants 5/12 ans : 5€.

MATCH D'IMPROVISATION

2^{ème} match d'impro France-Québec.

LE lundi 8 mai, réservez votre soirée pour le match d'impro France vs Québec qui verra l'équipe française "Impulsion" affronter la québécoise "Semi-Lustrée" pour la seconde fois au Théâtre de l'Eden. Ambiance assurée !

Ceux qui sont venus l'an dernier s'en souviennent encore... Tabernacle ! Que le meilleur gagne !

Tarifs : 8€ ou 5€ avec le Pass Culture. Réservations : 07 68 73 87 32. —



Couverture de l'ouvrage "Un jeune loup bien éduqué".



Mélanie Vanhove,
Adjointe à la Culture,
à l'Animation et aux Seniors.



Réservations sur le site internet : www.diapasondeleers.fr ou au 06 20 12 73 50 et au 06 79 35 62 92. —



UN ENFANT, UN LIVRE

CETTE rencontre se déroulera les 11 et 12 mai prochains à la Bibliothèque Municipale. Elle est réservée aux élèves des classes de grandes sections de maternelle de la ville, soit environ 196 enfants.

CENSUREPRISE

Les 12, 13 et 14 mai, au Théâtre de l'Eden, l'association Censureprise fête ses 10 ans !

TROIS rendez-vous pour fêter dignement 10 ans d'amitié et de fous rires partagés !

La jeune troupe Censureprise vous attend de pied ferme les 12, 13 et 14 mai au théâtre de l'Eden.

Réservations en message privé sur la page Facebook de l'association "La Troupe Censureprise" ou par mail à : asso.censureprise@gmail.com

Tarifs : 1 spectacle, 6€ ; 2 spectacles, 10€, 3 spectacles, 14€. Tarifs réduits pour les possesseurs du Pass Culture. —



Cette année l'auteur invité est Jean Leroy, autour de ses albums "Un jeune loup bien éduqué" et "L'ours brun qui voulait être blanc". À chaque enfant sera offert un album dédicacé. —

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 22 juin 2017 à 19h, salle du Conseil en mairie.
Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet www.lyslezlannoy.fr

UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE

CONSEIL municipal, prise de position de l'opposition socialiste du groupe Lys Ensemble :

- Vote d'aucune subvention.
- Proposition de doubler l'endettement et donc une augmentation massive de vos impôts dans les années à venir.

Nous vous laissons juge...

F.PILLOIS du groupe Union Pour les Lyssois

LYS ENSEMBLE

EN 2017, une nouvelle baisse des subventions aux associations touchera en priorité la jeunesse et l'emploi ! Nous avons voté contre la poursuite de cette politique de réduction des aides aux associations.

La rigueur budgétaire ne peut justifier le sacrifice de l'action des associations, qui est la meilleure expression du lien social entre les Lyssois.

Nous soutenons bien sûr la construction de la cuisine centrale, du restaurant scolaire et de l'école maternelle Paul Bert, mais nous

nous opposons au phasage et au plan de financement de la majorité.

Alors que de tels projets se concrétisent d'ordinaire en 18 mois, la municipalité va infliger aux écoliers et aux riverains les inconvénients d'un chantier de plus de 3 ans ! La majorité propose d'étaler les dépenses sur 4 ans, nous mettant à la merci d'une remontée des taux d'intérêts et d'une hausse de la TVA qui feraient exploser la facture. Nous serons vigilants.

Les élus du groupe Lys Ensemble

C'EST VOUS QUI VOYEZ, VOUS QUI DÉCIDEREZ

LA fête du travail, entre deux tours des présidentielles, sera pour nous une occasion de partager ce jour chômé au royaume des chômeurs avec celles et ceux aussi qui n'atteindront jamais l'âge de la retraite !

Face aux bouleversements annon-

cés du numérique, préparons chaque Lyssois à vivre et travailler au pays... que chacun prenne sa place dans cette ville enfin apaisée, partageuse et festive pour tous...

Aline ANDRE - Lyssois, c'est vous qui voyez, vous qui déciderez

Pascale Demets, Conseillère Déléguée au Handicap.



CAMPAGNE DE CIVISME

NE mettez pas en danger la vie des autres.

Depuis plusieurs mois, nous soutenons la campagne de sensibilisation et de civisme mis en place par la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) de la MEL.

Quand un trottoir est occupé par des véhicules en stationnement et/ou des poubelles, les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant, les parents accompagnés de leurs enfants en poussette sont obligés de descendre sur la chaussée pour poursuivre leur chemin au risque de se faire faucher par un véhicule.

Le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs constituant une gêne pour les usagers est passible d'une contravention ainsi défini dans les articles R417-5, R417-10 et R417-11 du code de la route.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.

Pour plus d'informations pratiques : www.lyslezlannoy.fr rubrique solidarité/ handicap _



RELAIS POUR LA VIE



Cet événement sportif et solidaire permet de collecter des dons en faveur de la recherche contre la maladie.

ORGANISÉ par la Ligue contre le Cancer pour la 8^{ème} année, le Relais pour la Vie est un événement qui rassemble pendant 24 heures non-stop des équipes de marcheurs et de coureurs qui relèvent le défi de se relayer sur une piste.

Cette année et dans notre région, il se déroulera à Décathlon Campus à Villeneuve d'Ascq, les samedi 10 et dimanche 11 Juin 2017.

La ville, en partenariat avec le service Oncologie du Centre Hospitalier Victor Provo a constitué

une équipe et vous propose de vous joindre à celle-ci dans le but de relever le défi !

Tous les publics sont invités à participer à la fête ! Chacun son rythme... Manifestation festive, conviviale et familiale, le Relais est un village qui accueille pendant 24 heures un grand nombre d'activités :

Jogging, marche à pied, concerts, démonstrations et initiations sportives, expositions, ateliers et jeux pour les petits comme pour les plus grands, restauration, stands d'information, séquences d'émotion, de solidarité...

Venez nous rejoindre... et prendre part à cette formidable aventure !

Pour tout renseignement, veuillez contacter le CCAS de la ville au téléphone : 03 20 81 82 06.

Participation reversée à la Ligue contre le Cancer : 2€ de 6 à 12 ans et 6€ à partir de 13 ans.

Inscriptions les samedis 13 et 20 mai au CCAS de 9h à 11h. _

COLONIES DE VACANCES



Des vacances seront organisées l'été prochain pour vos ados et enfants âgés de 6 à 17 ans avec les organismes Envol, Océane voyages, Planète aventures et ADP juniors.

Et cela, en toute sécurité avec des grands jeux, des veillées, des activités manuelles ou sportives qui développeront l'esprit d'équipe.

Les catalogues des séjours de vacances sont à retirer au guichet unique de la mairie de mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h30.

Les inscriptions réservées pour les enfants lyssois âgés de 6 à 17 ans se feront directement avec les différents organismes.

A noter qu'une participation municipale de 315 euros est allouée à chaque enfant en fonction du quotient familial et que les associations prennent les bons CAF sous réserve de financement. _

LES propositions faites par les différents organismes permettront aux jeunes de s'épanouir dans un cadre agréable en pratiquant des activités motivantes.

AGENDA sportif

STELLA LYS Stade Jean Cholle
Préligue 21/05 - 15h : reçoit Hem Olympic
ÉCOLE DU MOUVEMENT Salle Omnisport Jules Ferry
14/05 - de 10h à 17h : tournoi de loisirs adultes
CLUB PONGISTE LYSSOIS Salle Valérie Borza
02/05 - 19h : reçoit Poitiers
AVANT GARDE Salle Jules Ferry
07/05 - de 10h à 18h : Fête de la Gym
CLUB DE JUDO Dojo Promenade de l'Avenir
05/05 - de 9h à 21h : entraînement Kata décentralisé par le Comité Nord de la Ligue de Judo

Erratum : Fo Qu'ça Brille !!
M. JÉRÔME DE PRESTER
Lavage Auto à domicile
Tél. 06 38 23 61 50.

FÊTES D'ÉCOLE

SAUF interdiction subite de la Préfecture du fait d'une nouvelle actualité, les fêtes d'école auront bien lieu en cette fin d'année scolaire dans nos écoles lyssois.

Des mesures de sécurité seront prises et des contrôles seront effectués au niveau des accès. Aussi, il est demandé aux familles et visiteurs de s'y conformer.

Si vous souhaitez apporter une contribution, vous pouvez vous adresser au président d'APE (Association de Parents d'Elève) de votre école. _

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

LUNDI	1	<ul style="list-style-type: none"> - Braderie du Bon poste, rue du Général Leclerc et rues adjacentes de 7h à 15h. - Dépistage de l'hypertension et cholestérol. Le service prévention santé met en place un dépistage hypertension et cholestérol organisé par l'association "Notre Cœur, nos artères" durant la braderie du Bon Poste, rue du Général Leclerc. Près de la maison de Quartier. - Cérémonie des Médailleurs du Travail. A 10h, salle De Bee de l'Espace Culturel Maurice Codron.
MARDI	2	<ul style="list-style-type: none"> - Inscriptions scolaires pour l'année scolaire 2017/2018. Elles se font jusqu'au 13 mai 2017 du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h au service guichet unique de la mairie. Tout dossier incomplet sera refusé. Seuls les responsables légaux peuvent procéder à l'inscription des enfants. - Atelier Art Floral de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h au Béguinage. Sur inscription.
MERCREDI	3	<ul style="list-style-type: none"> - Repas de l'association Les Amis du Béguinage. A 12h au Béguinage.
SAMEDI	6	<ul style="list-style-type: none"> - 6, 13, 20, 27 et 31 : Inscriptions pour la braderie du Centre du 4 juin. Au Béguinage de 9h à 11h. Tarif : 5€ les 2 mètres. Contact : Mme Delporte, Tél : 06 04 09 07 12. Se munir d'un pièce d'identité. - 6 et 20 : Atelier de pratique sportive mère-enfant de 14h à 16h à la salle Paul Bert. Inscriptions auprès de Monsieur ARNAUD, par téléphone au 03 20 75 27 07 ou par mail : marnaud@mairie-lyslezlannoy.com - Comédie Musicale Starmania. A 20h au Théâtre de l'Eden. Tarif : 10€, 8€ avec le Pass Culture. Enfants 5/12 ans : 5€. Réservations : www.diapasondeleers.fr ou au 06 20 12 73 50 et au 06 79 35 62 92.
DIMANCHE	7	<ul style="list-style-type: none"> - Second Tour des élections présidentielles. De 8h à 19h à la salle Desmulliez (bureau 1,2,3,4,5,7,8,9,10) et hall de la Mairie (bureau 6).
LUNDI	8	<ul style="list-style-type: none"> - Commémoration de la Victoire de 1945. A 10h30 au monument du Bon Poste. - Match d'improvisation France-Québec. A 20h au Théâtre de l'Eden. Tarifs : 8€ ou 5€ avec le Pass Culture. Réservations : Tél. 07 68 73 87 32.
MARDI	9	<ul style="list-style-type: none"> - Commémoration de la Victoire de 1945. A 9h à l'école du Petit Prince et à 9h45 au cimetière de Lys. - Inscriptions pour les ALSH d'été : du mardi 9 mai au samedi 27 mai : les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 11h. - Atelier Mémoire à l'Espace Maurice Titran de 14h15 à 15h45. Groupe 1.
JEUDI	11	<ul style="list-style-type: none"> - 11 et 12 : Un enfant, un livre. A la bibliothèque municipale. Action réservée aux élèves des classes de grandes sections de maternelle de la ville. Rencontre d'un auteur, Jean Leroy, autour de ses albums "Un jeune loup bien éduqué" et "L'ours brun qui voulait être blanc". - Devenir auto-entrepreneur. Réunion d'information organisée par la BGE Hauts de France. A 9h dans la salle De Bee de l'Espace Culturel Agora Maurice Codron. Inscriptions et renseignements : BGE Hauts de France de Roubaix VDM au Tél. 03 28 33 63 63 et par mail : rvtl@bge-hautsdefrance.fr ou en Mairie - service économie au 03 20 75 27 07 (poste 190) et par mail : economie@mairie-lyslezlannoy.com
VENDREDI	12	<ul style="list-style-type: none"> - 12, 13 et 14 : Censurprise fête ses 10 ans. Tarifs : 1 spectacle, 6€ ; 2 spectacles, 10€, 3 spectacles, 14€. Tarifs réduits avec le Pass Culture. Réservations par mail à : asso.censurprise@gmail.com
SAMEDI	13	<ul style="list-style-type: none"> - 13 et 20 : Inscriptions pour le 8^{ème} Relais Pour la Vie. Au CCAS de 9h à 11h. Événement sportif et solidaire, à Villeneuve d Ascq Décathlon Campus - les 10 et 11 Juin. Renseignements : 03 20 81 82 06. Participation reversée à la Ligue contre le Cancer : 2€ de 6 à 12 ans et 6€ à partir de 13 ans. - du 13 au 21 : Ducasse place Faidherbe. Les 13 et 14 à l'ouverture : 1 ticket acheté = 1 gratuit.
VENDREDI	19	<ul style="list-style-type: none"> - Club lecture. A partir de 18h, à la bibliothèque municipale.
SAMEDI	20	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres patoisantes par Ch'ti Lyssois à 14h30 à l'Espace Culturel Maurice Codron. Entrée : 5€ ou 3€ avec le Pass Culture. Renseignements : 03 20 82 58 72 ou 03 20 02 99 12. chtilysois@gmail.com
MARDI	23	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier Mémoire à l'Espace Maurice Titran de 14h15 à 15h45. Groupe 2.
MERCREDI	24	<ul style="list-style-type: none"> - Goûter de l'association Les Amis du Béguinage. A 14h au Béguinage.
SAMEDI	27	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie des Jubilaires. A 14h30 salle Desmulliez.